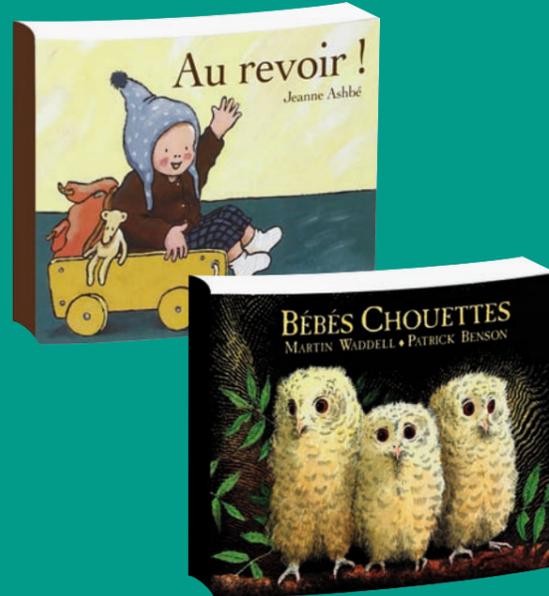


## Prog'ram à venir

### • Renseignements et inscriptions au RAM

- Rencontres intergénérationnelles autour du projet lecture d'histoires avec le club les Hortensias des Lilas : « Part'âges d'histoires »
- Séances à la bibliothèque des Lilas
- Séances d'analyses de pratiques
- Plantations au potager du RAM
- Fabrication d'instruments de musique avec du matériel de récupération
- Organisation et répétitions du répertoire de chansons pour la prochaine « portes ouvertes »
- Bilan et pré-inscriptions pour les accueils jeux de l'an prochain : présence obligatoire
- Portes ouvertes au RAM
- Fête de la Musique

## Livres pour les enfants



# Journal du RAM

RENCONTRE ET RESSOURCE • ÉCOUTE DES ATTENTES ET BESOINS • LIEU D'ÉCHANGES ET D'ANIMATION • ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROFESSIONNALISATION • INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES ET JURIDIQUES • SENSIBILISATION À L'ÉVEIL DU JEUNE ENFANT



## Ouvrages pour les professionnelles

Le relais s'est abonné à différentes revues autour de votre profession.

- Assistantes maternelles Magazine
- Le journal des professionnels de la petite enfance
- L'assmat

Elles peuvent être empruntées lors des séances jeux ou lors des permanences. Des ouvrages sont également à votre disposition ainsi que des dossiers pédagogiques sur différents thèmes.



## Comptine...

### • ...qui parle de la séparation et des retrouvailles !

#### MIAOU, MIAOU

Miaou, Miaou  
Mon petit chat,  
pourquoi es-tu si triste  
Miaou, Miaou  
Mon petit chat  
Pourquoi pleurer comme ça  
Ma maman est partie  
Pour chasser les souris  
Tout seul dans mon panier  
Moi, je m'ennuie  
Miaou, Miaou  
Mon petit chat, ne sois  
pas aussi triste  
Miaou, Miaou  
Mon petit chat  
Faut pas pleurer comme ça  
Ta maman reviendra,  
elle te consolera  
Au chaud dans ton panier,  
tu rêveras  
Miaou, Miaou...

## Jeu pédagogique...

### • ...qui permet d'expérimenter et de comprendre l'apparition / disparition

Les jeux d'apparition et de disparition vont peu à peu créer une image mentale : l'objet disparu peut ainsi rester présent dans la pensée, ce qui permet de supporter l'absence. Par ce jeu, l'enfant intègre la séparation et les retrouvailles avec ses parents.



## Sommaire

- P. 2 • Éditos
- Qu'est qu'un RAM ?
- P. 3 à 6 • Rétrospectives en images des actions passées
- P. 7 • Info juridique / Dossier pédagogique
- P. 8 • Prog'ram à venir / Livres pour enfants / Ouvrages pour les professionnelles / comptine / jeu pédagogique

## ÉDITOS

Bonjour,  
Cela fait maintenant plus de 4 ans que le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a ouvert ses portes aux Lilas !  
L'équipe du Relais vous propose désormais un journal.

Voici le premier numéro. Il s'adresse à vous, assistant(e) maternel(le)s ainsi qu'aux parents et futurs parents d'enfants dont vous avez la garde.

**Vous serez informés sur l'actualité concernant votre métier :**

- des informations pratiques et juridiques
  - un dossier pédagogique concernant la petite enfance
  - des animations proposées
- Ce journal sera aussi l'occasion pour les parents de découvrir au quotidien votre métier et la vie du RAM. Dans l'attente de partager nos projets ensemble. Bonne lecture à tous !

**L'équipe du RAM**

Le RAM est une vraie richesse pour notre ville. Il permet d'offrir aux assistantes maternelles un lieu pour se retrouver et aux enfants un lieu de collectivité et d'épanouissement. J'ai à cœur de permettre un accès serein à l'accueil individuel des enfants de notre ville à travers ce mode de garde qu'est celui chez une assistante maternelle. Grâce au RAM, les enfants peuvent vivre ce que beaucoup de parents désirent, un accueil individualisé ponctué de collectif. Belle et longue vie à ce journal qui va encore permettre de donner une visibilité au travail de qualité que réalise le RAM auprès des assistantes maternelles, professionnelles petite enfance de notre ville.

**Madeline Da Silva  
Maire-adjointe  
à la Petite Enfance**

## Qu'est-ce qu'un RAM ?

*Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s est un lieu d'information, de rencontre, d'échange, d'orientation et de soutien aux services des parents, des professionnelles de l'accueil individuel (Assistant(e)s Maternel(le)s et des gardes à domicile).*

- Parents ou futurs parents reçoivent des informations sur l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant sur la ville.
- Employeurs ou futurs employeurs d'assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile reçoivent des informations sur la spécificité de l'accueil individuel : la réglementation en vigueur, les formalités administratives (contrats de travail, convention collective, aides financières...), une orientation vers les instances spécialisées, les animations proposées par le RAM.
- Assistant(e)s Maternel(le)s / gardes à domicile qui souhaitent s'inscrire reçoivent un soutien

et un accompagnement dans la pratique quotidienne de leur métier (documentation pédagogique ou juridique, rencontres, échanges, réunions débat en soirée ou le samedi autour des pratiques professionnelles...).

- Enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile sont accueillis (sur inscription) dans un espace de jeu dédié à la petite enfance.

**RAM : 10, cour Saint-Paul  
Tél. : 01 55 86 98 60**

**Ouvert de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h (18h30 le jeudi) et un samedi par mois de 9h à 12h. Accueil sur rendez-vous.**



## Rétrospectives en images

*Réunions environnement professionnel (psychopédagogiques, juridiques...) animées par des intervenants spécialisés.*

- Développement psychomoteur du jeune enfant et le jeu libre (Association Loczy)
- Aménagement de l'espace (CERPE Centre d'Etudes et de Recherches pour la Petite Enfance)
- Livre et le jeune enfant (Conseil Général de Seine St Denis et bibliothèque des Lilas)
- Règles limites et interdits (Association Loczy)
- L'observation de l'enfant au quotidien (Association Loczy)
- La santé du jeune enfant (médecin des crèches municipales)
- Le langage et le jeune enfant (CERPE Centre d'Etudes et de Recherches pour la Petite Enfance)
- Groupe de parole et analyses de pratiques (Fondation Croix St Simon)
- Gestes et postures (José Curreladas formateur)
- Juridiques (UFNAFAAM)
- La retraite de l'assistante maternelle (CNAVTS)
- Réunion d'information sur le droit à la formation continue
- Réunion avec les assistantes maternelles (Madeline Da Silva élue chargée de la Petite enfance)



## Rétrospectives en images

### • Lâcher de ballon (journée internationale des droits de l'enfant)

Et 2 mois après...! Bonjour, ce petit message simplement pour vous informer que j'ai retrouvé ce matin trois de vos ballons qui, avec un bon petit vent, sont arrivés à Tilloy et Bellay mon village situé à 15 km au nord de Chalons en Champagne Salutations.



### • Portes ouvertes (mi-juin)



### • Animations musicales (fête de fin d'année)



## Rétrospectives en images

### • Sorties au parc : psychomotricité, fête de la musique



### • Visites du potager Parc Lucie-Aubrac (Association du potager des Lilas)



# Rétrospectives en images

## ● Jardinage au RAM



## ● Accueils jeux au RAM



## ● Psychomotricité au Centre de loisirs



## ● Spectacles



# Info juridique - Congés payés (Source Pajemploi)

### ● L'acquisition

Vous avez droit à 2,5 jours de congés payés par mois d'accueil effectué.

A la fin de chaque période de référence (1<sup>er</sup> juin de l'année N au 31 mai de l'année N+1), votre employeur détermine le nombre de jours ouvrables de congés payés acquis.

Lorsque le nombre de jours n'est pas un nombre entier, la durée du congé est portée au nombre entier immédiatement supérieur.

La durée totale ne peut excéder 30 jours ouvrables.

### ● Les modalités de prise de congés annuels

Les congés payés acquis doivent

être pris. Votre employeur doit vous octroyer un congé payé d'au moins deux semaines continues (ou 12 jours ouvrables consécutifs) entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre, sauf accord entre vous et votre employeur. Si vous avez acquis moins de 12 jours ouvrables, vous devez prendre vos congés en totalité et en continu.

### ● Qui fixe la date des congés ?

Vous n'avez qu'un seul employeur : c'est lui qui fixe la date de vos congés ; Si vous accueillez des enfants de familles différentes : pour vous permettre de prendre effectivement des jours de congé, les différents parents

employeurs doivent s'efforcer de fixer les dates de congés d'un commun accord avec vous, à compter du 1<sup>er</sup> janvier et au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année. Si aucun accord n'est trouvé, vous pourrez fixer vous-même la date de vos congés : 4 semaines en été et 1 semaine en hiver, que ces congés soient payés ou sans solde. Vous devrez alors avertir les différents parents employeurs entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

### ● Comment décompter les jours de congés ?

Quand vous partez en congés, que l'accueil de l'enfant soit à temps plein ou à temps partiel : le 1<sup>er</sup> jour de congé à décom-

pter est le 1<sup>er</sup> jour ouvrable où vous auriez dû accueillir l'enfant ; le dernier jour de congés à décompter est le dernier jour ouvrable précédant la reprise de l'accueil de l'enfant. Un jour férié chômé inclus dans une période de congés n'est pas décompté en jour ouvrable.

Vous travaillez 3 jours par semaine, le lundi, mardi et mercredi :

● si vous partez en congés le mercredi soir, vos jours de congés ne seront décomptés qu'à partir du lundi suivant (c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> jour ouvrable où vous auriez dû travailler) ;

● si vous partez en congés le mardi soir, le décompte commencera dès le mercredi.

# Dossier pédagogique - L'attachement, la séparation

**Vous êtes déjà nombreuses à nous évoquer et non sans émotion, le futur départ d'un enfant qui va rentrer à l'école maternelle à la rentrée prochaine ! Ce sujet sera traité dans le prochain journal mais nous souhaitons au préalable exposer ce qui s'est déjà passé pour ce jeune enfant depuis sa naissance.**

### ● L'attachement pour mieux se séparer

Tout petit le bébé est dépendant physiquement et émotionnellement des adultes qui vont lui apporter soin, nourriture mais aussi affection. C'est John Bowlby, psychanalyste anglais qui parle de la théorie de l'attachement. Le jeune enfant a besoin de développer une relation d'attachement avec au moins une personne pour connaître un développement, social et émotionnel normal. Le plus souvent, c'est avec sa mère puis son père qu'il établit ce premier lien, mais très vite il peut être confié à une assistante maternelle qui en l'absence de ses parents va être le relais et établir à son tour une relation d'attachement sans pour autant remplacer celle qu'il vit avec ses parents. Un lien se mettra en place avec la personne qui prendra soin de lui, on la nomme la

figure d'attachement.

Il en a besoin pour se construire et la sollicite beaucoup et par tous les moyens qu'il dispose : le regard, le sourire, les pleurs, les cris, le besoin d'être dans ses bras : il exprime son inquiétude ou mécontentement quand elle s'éloigne et au contraire sa joie quand il la revoit. Ainsi petit à petit, il va apprendre à se séparer et explorer l'environnement qui l'entoure. Pour ressentir la séparation en toute sécurité il faut un préalable : avoir établi une relation. Il a besoin d'être pris dans les bras pour être sécurisé et rassuré et lui permettre ensuite de se détacher pour aller jouer, il a besoin d'être soutenu par le regard la parole pour s'autoriser à explorer le monde qui l'entoure. Parce que vous aurez créé vous aussi cette relation d'attachement sécurisante l'enfant acceptera que vous vous occupiez d'un autre enfant car il aura intégré l'assurance que vous êtes là aussi pour lui quand il en a besoin. Donald Winnicott parle du processus de la dépendance absolue puis relative et vers l'autonomie mais pour cela il faut que le jeune enfant acquière ce qu'on appelle une sécurité de base : l'adulte qui prend soin de lui va être un

point d'appui car il lui procure une sécurité physique et psychologique par son écoute, son soutien, sa confiance. L'adulte va instaurer des repères dans le temps et dans l'espace qui l'aident à partir dans l'exploration de son environnement. Winnicott parle de fiabilité, stabilité et continuité dans les soins.

### ● La séparation

Lorsque l'enfant va être confié à son assistante maternelle, il se peut que cela soit l'une des premières séparations qu'il vive et il est primordial de prendre son temps afin de permettre à l'enfant, sa famille et le professionnel de se rencontrer, se connaître et se reconnaître... Il quitte un environnement familial avec qui il a créé ses premiers liens d'attachement et va devoir se familiariser avec un nouvel environnement.

### ● L'adaptation

C'est pour ça que l'adaptation progressive est importante, ces temps lui permettent de se préparer à se séparer, de prendre appui sur la présence de ses parents avec lui chez vous pour surmonter la séparation ultérieure car au début vous n'êtes

qu'une personne dans un lieu inconnu pour lui. Il s'agit alors de faire connaissance, sa famille va vous parler de lui, ses habitudes alimentaires, ses rituels d'endormissement, son objet transitionnel dit doudou... Vous expliquez votre organisation de travail, vous présentez tous les espaces où l'enfant va évoluer dans votre appartement et présentez les autres enfants accueillis. Vous observez la maman lui donner le biberon, le mettre dans le lit où il va dormir puis ce sera à votre tour de lui donner le biberon parfois en présence de sa maman. Cela lui permet lorsqu'elle a repris son travail de pouvoir imaginer concrètement les moments clefs de la journée de son enfant auprès de vous. Il s'agit d'instaurer une relation de confiance pour permettre à cette famille de se séparer sereinement. Il n'y a pas un modèle type d'adaptation mais l'idée est de vivre progressivement différents moments clefs de la journée. Il faut que l'enfant est acquis la certitude que dans ce nouveau lieu en votre compagnie il va passer des moments agréables avec l'accord de ses parents en attendant leur retour.

Sources : différents documents et ouvrages au RAM.